



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 26 mars 2024

Délibération n° 2024-034

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/03/2024.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre - SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - MARINOT Patrice - LAVERGNE Cécile - PASLIN Audrey – VENANT Frédéric.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Domaine et patrimoine – Locations

Location de la salle des fêtes - Demande de gratuité pour l'organisation d'une bourse aux vêtements

Comme les années passées l'association Les Calinous (groupement local des assistantes maternelles) sollicite l'occupation à titre gratuit de la salle des fêtes pour l'organisation d'une bourse aux vêtements, jouets et matériels de puériculture. La manifestation est prévue le week-end du 6-7/04/2024.

Habituellement cette association s'acquitte uniquement du forfait lié aux frais de fonctionnement soit 50 €.

Le conseil municipal décide et vote par 10 voix POUR, 2 ABSTENTIONS de reconduire l'avantage perçu précédemment pour l'évènement de 2024.

Publication dématérialisée du 05/04/2024
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20240326-2024_034DE
Reçu le 05/04/2024